

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE STANDARD POUR L'EXPÉDITION D'ÉCHANTILLONS DE FIÈVRE JAUNE (FJ) AUX LABORATOIRES RÉGIONAUX DE RÉFÉRENCE (LRRs)

CONTEXTE

Jusqu'à récemment, l'expédition internationale d'échantillons de cas suspectés de fièvre jaune vers un laboratoire de référence, à des fins de confirmation diagnostique ou d'évaluation externe de la qualité (EQA), s'avérait difficile pour certains laboratoires en raison de multiples facteurs. En conséquence, les retards d'expédition et de confirmation pouvaient entraîner des reports d'interventions sur le terrain, amplifiant ainsi potentiellement la propagation du virus.

Au sein du secrétariat de la Stratégie EYE (Eliminate Yellow Fever Epidemics), l'équipe EYE.ops, avec le soutien financier de GAVI, l'Alliance du vaccin, a mis en place un service d'expédition afin d'aider tous les laboratoires nationaux qui reçoivent des échantillons suspects de fièvre jaune et de garantir un système de transport plus rapide et plus efficace des échantillons vers les laboratoires de référence régionaux, soit pour confirmer une épidémie, soit pour soutenir un EQA.

Ce mécanisme d'expédition permet de transporter des échantillons de fièvre jaune provenant de tous les pays vers les trois laboratoires régionaux de référence (LRRs) identifiés au sein du Bureau régional pour l'Afrique (AFRO) et vers le laboratoire spécialisé mondial, le plus haut niveau du Réseau mondial de laboratoires spécialisés dans la fièvre jaune de l'OMS, lorsque cela est nécessaire. Sur demande, d'autres itinéraires de transport peuvent être identifiés et le transport peut être mis en œuvre.

En attendant la conclusion d'un accord à long terme avec une entreprise de messagerie spécifique, EYE.ops collabore actuellement avec plusieurs entreprises de messagerie internationales afin de fournir les meilleures solutions aux laboratoires.

Il convient de noter que l'utilisation de ce mécanisme d'expédition n'est pas obligatoire et que si certains laboratoires utilisent d'autres systèmes d'expédition efficaces, ils peuvent continuer à le faire. Toutefois, afin de garantir que tous les laboratoires YF bénéficient d'une assistance similaire, le Secrétariat de la Stratégie EYE prévoit d'apporter un soutien financier pour couvrir les frais liés à ces expéditions.

Ce soutien sera effectivement mis en place si le laboratoire expéditeur donne son accord et si les frais de transport ne sont pas déjà pris en charge par d'autres programmes de l'OMS ou par le bureau national de l'OMS de ce laboratoire expéditeur.

1 PROCÉDURE ET DOCUMENTATION D'EXPÉDITION

Pour utiliser ce mécanisme d'expédition, veuillez suivre attentivement les instructions ci-dessous.

1. Pour chaque envoi, les laboratoires sont priés de remplir le formulaire de réservation (annexe 1) et de l'envoyer par courrier électronique à EYE.ops, eye.ops@who.int, avec copie à eye.strategy@who.int.
2. **L'objet de l'e-mail doit contenir les informations suivantes : exemple fièvre jaune_[PAYS]_[jj/mm/aaaa]**
3. Une copie électronique du formulaire de réservation doit être envoyée à tous les membres du personnel de l'OMS figurant sur le formulaire, à savoir: ramasomananaf@who.int, raguenaudm@who.int, GYFLaN@who.int.
4. Un message de confirmation sera envoyé au responsable du laboratoire expéditeur dans un délai maximum de 24 heures, après vérification que toutes les informations requises dans le **formulaire de requête** sont complètes.
5. L'équipe EYE.ops contactera le représentant de la société de transport international sélectionnée, qui fournira des devis de transport, des itinéraires et des délais de livraison.
6. Une fois l'offre acceptée, un représentant national ou international de la société de transport sélectionnée contactera le laboratoire expéditeur afin d'organiser la gestion du fret, de convenir d'une date d'enlèvement et de répondre à toute autre demande.
7. Sur la base des exigences mentionnées dans le formulaire de réservation, la société de transport fournira l'emballage, procédera à l'étiquetage et remplira les documents nécessaires pour se conformer à la réglementation internationale en matière de transport.
8. De la glace carbonique sera fournie si le laboratoire en fait la demande, en indiquant « Congelé » sur le formulaire de réservation.
9. À ce jour, à l'exception des cultures de virus YF, toutes les cargaisons sont identifiées comme UN 3373, Substances biologiques, Catégorie B.
10. Les instructions d'emballage P650 s'appliquent à toutes les cargaisons relevant de cette catégorie. Pour obtenir des conseils sur les températures d'expédition, voir le tableau de l'annexe 2.

2 DOCUMENTATION

Le laboratoire d'expédition doit remplir les documents suivants avant que l'agent puisse accepter le colis pour expédition:

1. Le formulaire de réservation dûment rempli,
2. Une liste de colirage/facture indiquant l'adresse du destinataire, le nombre de colis, le détail du contenu, y compris le poids et la valeur. NB : pour le transport international, une valeur minimale est recommandée. La société de messagerie pourra conseiller le laboratoire sur l'une des exigences administratives ci-dessus,
3. Un permis d'exportation pour le pays d'origine, le cas échéant,
4. Un permis d'importation pour le pays destinataire, le cas échéant,

5. Tout autre document requis par la réglementation nationale pour l'importation de substances infectieuses,
6. Un bordereau d'expédition interne (HWB). Ce document sera fourni par le transporteur à EYE.ops.
7. L'agent d'expédition local du transporteur pourra vous aider à remplir les documents d'exportation sur demande.

3 FINANCES

Toutes les factures résultant de ces demandes seront directement envoyées par la société de messagerie concernée à eye.ops@who.int et à Fanilo RAMASOMANANA – ramasomananaf@who.int du Secrétariat EYE.

Si un laboratoire utilise son propre moyen de transport, son propre système et bénéficie du soutien financier d'un bureau national de l'OMS pour payer la facture, une copie de la facture devra être envoyée à eye.ops@who.int. En contrepartie, le secrétariat EYE fournira au bureau national de l'OMS les moyens de rembourser la facture.



FORMULAIRE DE REQUETE / STRATEGIE EYE

FIEVRE JAUNE

1. **PRIÈRE D'UTILISER UN FORMULAIRE PAR EXPÉDITION**
2. SVP envoyer cette requête à l'Organisation Mondiale de la Santé (EYE.ops@who.int).
3. Après approbation par l'OMS, le Représentant local du Transporteur vous contactera afin d'organiser avec vous l'enlèvement du colis décrit ci-dessous.

Informations du formulaire de requête

DATE: (jj, mm, aaaa)

:

PAGE(S):

:

De: Nom du laboratoire

:

Type de requête: Urgence

☐

Contrôle de qualité

☐

Cochez une seule case SVP)

Envoyée par email

☐

Envoyée par fax

☐

(Cochez la ou les cases correspondantes)

Prière d'envoyer ce formulaire dûment rempli à: EYE.ops (eye.ops@who.int) et

Secrétariat EYE (eye.strategy@who.int)

Avec copie conforme (CC) aux personnes suivantes:

- Fanilo RAMASOMANANA – ramasomananaf@who.int
- Marie-Eve Raguenaud - raguenaudm@who.int
- GYFLaN – GYFLaN@who.int

La personne du laboratoire à contacter pour l'enlèvement du colis:

Téléphone mobile:

Email:

LABORATOIRE EXPÉDITEUR DES ÉCHANTILLONS: Nom du laboratoire: Adresse: Ville: Code/Boîte Postal: Pays: Contact:	LABORATOIRE DESTINATAIRE DES ÉCHANTILLONS: Laboratoires régionaux de Référence OMS pour la fièvre jaune: ☐ Institut Pasteur de Dakar (IPD), Dakar - Sénégal ☐ Centre Pasteur du Cameroon (CPC), Yaoundé - Cameroun ☐ Uganda Virus Research Institute (UVRI), Entebbe - Uganda
---	---

COMPTE OMS: à remplir par le Secrétariat de la Stratégie EYE

Le bureau local de la compagnie de transport fournira de la carboglace, le matériel d'emballage adéquat et des documents requis (déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses - DGD; lettre de transport aérien - AWB, etc.) pour cette expédition.

Veillez cocher la ou les cases ci-dessous et préciser le type de température de conservation requise

☐ **MATIÈRES INFECTIEUSES AFFECTANT L'HOMME CATEGORIE A - UN 2814**

☐ Température ambiante / ☐ Réfrigérée (Accumulateurs de froid +2/+8°C) ☐ Congelée (-20°C)
☐ Carboglace (-80°C)

NOMBRE DE TUBES ET QUANTITÉ EN mL: _____

☐ **MATIÈRES BIOLOGIQUES CATÉGORIE B – UN3373**

☐ Température ambiante / ☐ Réfrigérée (Accumulateurs de froid +2/+8°C) ☐ Congelée (-20°C)
☐ Carboglace (-80°C)

NOMBRE DE TUBES ET QUANTITÉ EN mL: _____

☐ **AUTRES**

☐ Température ambiante / ☐ Réfrigérée (Accumulateurs de froid +2/+8°C) ☐ Congelée (-20°C)
☐ Carboglace (-80°C)

NOMBRE DE TUBES ET QUANTITÉ EN mL: _____

Nombre d'emballage intérieur et taille (si disponible) :

☐ Autre information : Permis d'importation / d'exportation / liste de colisage détaillée

Date, Nom et Signature du demandeur (Obligatoire) :

ANNEXE 2 – CONDITIONS RECOMMANDÉES POUR L'EXPÉDITION INTERNATIONALE D'ÉCHANTILLONS POUR LE DÉPISTAGE DE LA FIÈVRE JAUNE

Types d'échantillons	Catégorie d'acheminement
• Sérum/liquid céphalo-rachidien (LCR)^{1,2} • Sang total³ • Plasma	Cultures, Matières biologiques, Catégorie A– UN2814
Tissu provenant d'une biopsie ou d'une autopsie • Tissu frais • Tissu fixé	Produits sanguins, Matières biologiques, Catégorie B – UN 3373

1: Un minimum de 0,5 ml de sérum séparé doit être envoyé au laboratoire régional de référence pour des tests de confirmation, conformément aux directives de l'algorithme de test. Les échantillons de sérum doivent être expédiés dans de la glace humide dans les 48 heures ou conservés entre 4 °C et 8 °C si le transport est retardé. Des réfrigérants adéquats doivent également être inclus dans l'emballage, tels que de la glace ou des blocs réfrigérants congelés à -20 °C; les blocs réfrigérants peuvent maintenir une température de 4 à 8 °C dans un conteneur d'expédition bien isolé pendant 3 jours maximum. La glace doit être placée dans un récipient étanche à l'extérieur du récipient secondaire; l'emballage extérieur doit également être étanche.

Pour maintenir les conditions de la chaîne du froid pendant plus de 3 jours, il est recommandé d'utiliser de la glace carbonique si celle-ci est facilement disponible et si l'emballage requis pour le transport de glace carbonique est disponible (à l'intérieur d'un emballage isotherme spécialement conçu qui permet le dégagement de dioxyde de carbone lorsque la glace carbonique se sublime).

2: Les échantillons de sérum prélevés pour l'analyse sérologique se sont révélés être les échantillons les plus faciles à utiliser et les plus efficaces pour la détection de la fièvre jaune par réaction en chaîne par polymérase après transcription inverse (RT-PCR).

3: Si aucun équipement de séparation n'est disponible, le sang total peut être conservé à température de réfrigération (entre 4 °C et 8 °C) (NE PAS CONGELER LE SANG TOTAL !) et envoyé au laboratoire dès que possible, au plus tard 24 heures après le prélèvement. Cependant, afin de réduire les problèmes d'hémolyse, il est préférable de séparer le sérum au moment du prélèvement.

ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU MÉCANISME EYE.ops

GYFLaN: “Global Yellow Fever Laboratory Network” (Réseau mondial des laboratoires de fièvre jaune)

